Ville de SAUMUR

CHÂTEAU DE SAUMUR

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS ET DU CHEVAL

LE CHÂTEAU DES CHÂTEAUX

DOSSIER DE PRESSE

Saison 2026

Conception et réalisation : Service communication Ville de Saumur - Elsa Guérin / Photo : Alexandre Hellebuyck

SOMMAIRE

I. HISTORIQUE

Le donjon
Le château-palais
Des fortifications nouvelles
Un château transformé en prison
L'installation du musée
Les collections
Les restaurations

II. À DÉCOUVRIR EN JOURNÉE

Le panorama
Les expositions
Les animations

III. D'AUTRES MANIFESTATIONS À DÉCOUVRIR

La Nuit européenne des musées
Les Journées européennes du patrimoine
La vraie vie de château
La fête des vendanges

IV. LES HORAIRES ET TARIFS

V. ACCÈS AU SITE

Coordonnées
Comment venir ?
Par route
Par train
Parking
Restauration

Château-palais des ducs d'Anjou aux XIVe et XVe siècles, le château de Saumur dans lequel a résidé le roi René est le dernier exemple des palais princiers érigés à la fin du Moyen Âge par la dynastie des Valois. Résidence des gouverneurs de la ville, prison, puis dépôt d'armes et de munitions, il est racheté par la Ville en 1906 pour abriter le musée municipal, aujourd'hui Musée de France.

I. HISTORIQUE

Le château de Saumur est installé à la pointe d'un promontoire dominant le confluent de la Loire et du Thouet ainsi que la plaine environnante. On ne connaît rien du premier édifice (mentionné dans un texte de 968) construit par Thibault le Tricheur, comte de Blois, pour protéger le monastère de Saint-Florent qui s'était installé sur le site quelques années auparavant.
En 1026, le comte d'Anjou Foulques Nerra s'empare du château. Ce dernier reste aux mains des comtes d'Anjou jusqu'à la défaite de Jean Sans Terre en 1203.

Le donjon

Le donjon – ou tour maîtresse – construit au début du XIIe siècle a été identifié en 1993, à l'occasion de travaux menés dans la cour intérieure du château actuel. De dimensions imposantes (19m X 17m) ses murs épais (2,90m) étaient épaulés de contreforts. En 1202, le roi Philippe-Auguste confisque à Jean Sans Terre les domaines plantagenêts continentaux. C'est le début de la lutte entre Capétiens et Plantagenêts qui ne s'achève qu'à la fin de la guerre de Cent Ans.
Au début du XIIIe siècle, le donjon est entouré de quatre tours rondes reliées par des courtines. C'est de cette forteresse que l'armée capétienne part en 1230 sous la conduite de saint Louis pour la reconquête de l'Anjou sur les Plantagenêts.

Le château-palais

Pendant un peu plus d'un siècle, le château ne semble pas connaître de modifications. En 1351, le roi de France Jean le Bon donne le comté d'Anjou en apanage à son second fils, Louis. En 1360, Louis 1er devient duc d'Anjou. C'est à lui que l'on doit la transformation de la forteresse en château-palais. Il fait araser le donjon et exhausser la cour intérieure. Les tours cylindriques de la forteresse servent de base aux nouvelles tours polygonales, des corps de logis sont édifiés contre les courtines. De vastes salles se développent au premier et au second étage des quatre ailes, éclairées par de nombreuses et grandes fenêtres. Les différents éléments de confort ainsi que les vestiges de décors retrouvés au cours des campagnes de restauration menées depuis le début du XXe siècle attestent de la somptuosité du château.

La fameuse miniature du mois de septembre qui illustre les *Très riches Heures du duc de Berry* donne une image fidèle de l'édifice tel qu'il était au début du XVe siècle.
Le roi René d'Anjou fait réaliser lui aussi quelques aménagements. À sa mort en 1480, Saumur et l'Anjou reviennent au domaine royal.

Des fortifications nouvelles

Le château revient à la vie à partir de 1589, lorsque Philippe Duplessis-Mornay devient gouverneur de Saumur. Celui-ci entreprend l'édification (du côté de la ville) de la fortification que l'on voit toujours aujourd'hui autour du château. Cette enceinte bastionnée, préfigurant les créations de Vauban, sera terminée en 1646 par le front nord.
A la fin du XVIIe siècle, l'aile ouest s'écroule et la tour nord est en très mauvais état. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, le château servira de résidence aux différents gouverneurs de la ville. Il abritera aussi des prisonniers sur lettre de cachet, puis des prisonniers de guerre (surtout des marins britanniques).

Un château transformé en prison

Au début du XIXe siècle, le château devient, sur l'ordre de Napoléon, une prison d'État. Cette affectation le sauvera d'une ruine certaine, malgré les transformations qu'il subit afin de remplir son nouveau rôle.
A partir de la Restauration (1814) le château est affecté au ministère de la Guerre et devient un dépôt d'armes et de munitions. Les militaires resteront jusqu'en 1889.

L'installation du musée

A ce moment là, la Ville engage des discussions avec le ministère de la Guerre afin de racheter l'édifice pour y installer le musée municipal. C'est chose faite en 1906. Les travaux de restauration commencent par la tour et l'aile nord.
Le musée est inauguré en 1912. La tour est, l'aile est et la tour sud sont restaurées durant l'entre-deux-guerres.

Les restaurations

Depuis près de 20 ans, le château, rare exemple conservé des grands palais princiers du XIVe siècle, connaît une importante campagne de restauration. En avril 2001, l'écroulement du coteau entraîne l'affaissement du bastion nord-ouest. Sa reconstruction commencée en avril 2004 s'est achevée en 2007. L'aile sud et la tour ouest, restées jusqu'à ces dernières années dans l'état du XIXe siècle, ont retrouvé leur apparence du XIVe siècle. La restauration de l'escalier d'honneur achevée en 2012, a permis de rendre à ce chef-d'œuvre de l'architecture palatiale du Moyen Age tout son faste.

L'épi de faîtage

L'épi de faîtage de la tour sud a été mis en place le 9 juillet 2015, sous la direction d'Arnaud de Saint Jouan, Architecte en Chef des Monuments historiques.
Les aquarelles de l'Architecte associées aux recherches historiques de la Conservatrice du Château-musée sont la base de cette création, pour laquelle sept corps de métier et 2.500 heures de travail ont été mobilisés.
L'épi mesure 12,5 m de haut, alors que sa représentation sur dessins d'archives n'est que de quelques centimètres seulement ! Il a nécessité 20 m^2 de cuivre, plus d'une tonne et demi de plomb.

© Mickaël Bouhaïk

Le musée

Le château abrite le musée municipal, constitué de deux importantes collections. L'une est consacrée aux arts décoratifs depuis le Moyen Âge jusqu'au XVIIIe siècle. Le legs en 1919 par le comte Charles Lair de sa propre collection est ainsi venue enrichir celle du musée municipal et permet au musée de présenter un des plus beaux ensemble d'arts décoratifs de France. Elle comprend du mobilier, des tableaux, d'exceptionnelles tapisseries (du XVe au XVIIIe siècle), et une collection de céramiques parmi les plus riches de France, qui couvre l'essentiel des grands centres de production de faïence et de porcelaine (du XVIe au début XIXe siècle).

Le visiteur pourra ainsi découvrir des Nevers aux décors italiens, persan, chinois ou aux motifs populaires, les Rouens aux décors chatoyants, des Moustiers inspirés des gravures de Bérain et de Jacques Callot pour les productions françaises de « grand feu ». Les fleurs de Strasbourg, les trompe-l'oeil de Nidervillier, les scènes champêtres de Marseille et les oiseaux de Sceaux témoignent de la diversité des décors du « petit feu ». Sont aussi présentées des porcelaines tendres de Rouen, Saint-Cloud, Chantilly, Mennecy et Vincennes-Sèvres. Enfin, des pièces étrangères sont là pour nous montrer les influences réciproques.

© Martine Beck Coppola

La collections comprend également un ensemble exceptionnel de tapisseries. Les sujets profanes ou religieux caractérisent aussi cette collection qui emprunte à l'histoire ses représentations les plus célèbres. Des sujets historiques, comme la tenture *La Vengeance de Notre-Seigneur* sortie des ateliers de Tournai au XVe, côtoient les représentations du XVIIIe *Des Enfants jardiniers* de la manufacture des Gobelins. La plus énigmatique est sans contestation la suite des Sauvages composée du *Bal des Sauvages* et du *Combat des chevaliers et des hommes sauvages.*

L'autre collection est consacrée au harnachement. Unique en Europe par son importance et la qualité des objets conservés, elle retrace l'histoire du harnachement et de l'équitation à travers les cinq continents. Selles, étriers, mors, mais aussi éléments de caparaçon, tableaux, gravures composent ce très riche ensemble.

Cette collection a été créée en 1911 par le vétérinaire-major Joly, directeur de l'enseignement vétérinaire à l'École de Cavalerie et le docteur Peton, maire de Saumur. c'est en 1957, que la société des Amis du musée du cheval remet les collections à la municipalité. Ce musée unique en Europe propose le panorama le plus complet de l'histoire du harnachement au travers de 32 pays. Il conserve plus de 2500 pièces. Le musée du Louvre, le musée Guimet, le musée de l'Armée, le musée des Arts décoratifs de Paris y ont consenti des dépôts notables. Seule une partie de la collection est actuellement présentée.

© DR

Les collections du musée sont présentées dans les salles du premier étage et du second étage.

II. À DÉCOUVRIR EN JOURNÉE

Les expositions

MONDES BRODÉS
VILLES FLOTTANTES – FORÊT UNIVERSELLE
CÉCILE PALUSINKI & ELSA MROZIEWICZ

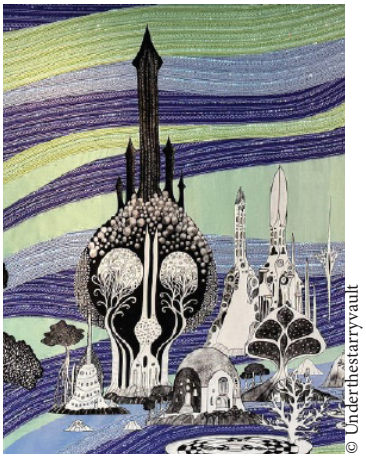
© Underthestarryvault

EXPOSITION TEMPORAIRE
4 juillet – 1er novembre 2026
Œuvres engagées face aux urgences écologiques, les fresques sonores augmentées de Cécile Palusinki & Elsa Mroziewicz déploient une esthétique immersive et poétique, et tissent un lien entre savoirs anciens, technologies actuelles, données scientifiques et narration multiculturelle.
Rencontre de l'art contemporain, de l'artisanat, de la poésie et du numérique, l'exposition invite à l'émerveillement mais aussi à la réflexion.

LUXE AMER
2001-2026, CÉLÉBRATION DES 25 ANS DE LA LOI TAUBIRA

23 mai - 29 novembre 2026
Le 10 mai 2001 était votée à l'unanimité par le sénat la loi, dite loi taubira, par laquelle la france a été le premier pays dans le monde à reconnaître la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité.

En 2026, à l'occasion des 25 ans de la loi, la fondation pour la mémoire de l'esclavage, avec le soutien du ministère de la culture, entend donner un nouvel élan à ce mouvement ainsi qu'une visibilité renforcée à ce texte et aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qu'il promeut, en faisant appel aux établissements patrimoniaux. l'initiative montre ainsi comment l'esclavage et les combats pour son abolition ont laissé leur empreinte dans tous les territoires, et comment cette empreinte s'est inscrite dans les collections des musées.

Luxe amer est un dispositif labellisé qui a pour ambition de redonner à voir les collections du château-musée de saumur, notamment les arts décoratifs, au prisme du commerce colonial et esclavagiste qui irrigue l'économie et la société européennes à l'époque moderne.
Intégrée au parcours permanent, l'exposition sera inaugurée à l'occasion de la nuit des musées le 23 mai, journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage, entrée dans la loi en 2017.

JEUX & JOUTES À CHEVAL

Depuis l 'Antiquité, souvent pour le seul bénéfice des élites, le cheval a offert à l'être humain sa force et sa rapidité. Lors de compétitions, cavaliers et meneurs ont sélectionné les meilleures bêtes. Ils se sont confrontés à de rudes adversaires et ont enthousiasmé les foules venues les admirer. Seuls contre tous, en duel ou en équipe, dans un champ bordé de lices ou en

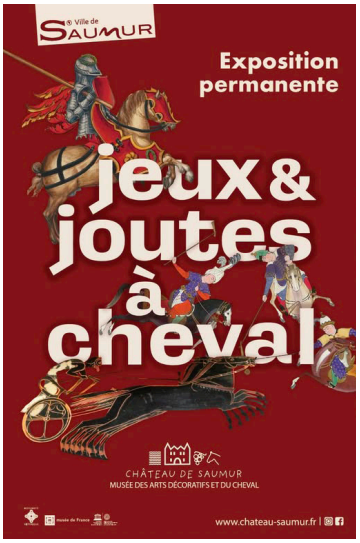

terrain ouvert, ils ont repoussé les limites du jeu, quitte à risquer leur vie.
En trois partie l'exposition évoque la naissance des Jeux olympiques et panhelléniques. Jeux martiaux, tournois, joutes, et carrousels mettent en avant les diverses techniques d'entraînement ludique à la guerre, sur une large période allant du Moyen-Âge au XIXe siècle. Enfin, dans un troisième volet, sont présentés les jeux d'équipes les plus pratiqués : le polo, le pãto (horse-ball) et le buzkachi.
Depuis le 10 février 2024

Les animations

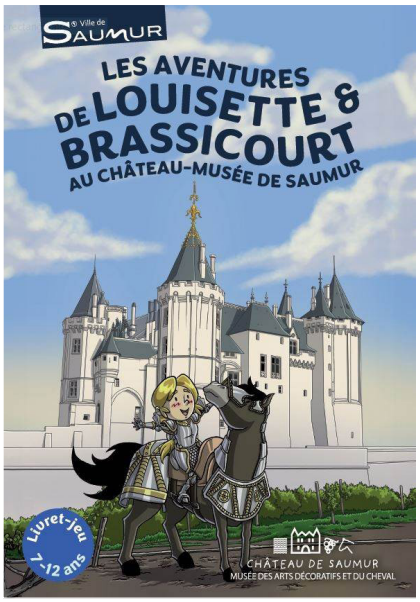

Des animations sont proposées aux enfants ainsi qu'à leurs parents.
Le livret-jeu « **Les aventures de louisette et Brassicourt** » à destination des 7-12 ans est disponible à l'accueil toute l'année. Sans supplément. Il permet un parcours ludique et en autonomie dans les salles du Château-Musée.

Visites thématiques pour les enfants. Avec un médiateur culturel, pendant les vacances / Sur inscription / Limité à 12 enfants / 2 € en supplément des droits d'entrée au château.

Les scolaires au musée

Lieu de plaisir et de savoir, le musée est un partenaire éducatif incontournable. Face aux oeuvres et au monument, les élèves peuvent apprendre, se cultiver, se former et développer leur esprit critique. En complément des apprentissages toutes les disciplines enseignées à l'école s'enrichissent d'une sortie au musée. L'enseignant, selon ses objectifs et en lien avec les programmes scolaires, a le choix entre plusieurs propositions de visites, celles relevant de la sensibilisation ou celles relevant des approfondissements.

Deux livrets des actions éducatives sont disponibles pour les enseignants, le premier pour les écoles maternelles et élémentaires et le second pour les collèges, lycées et post-bac.

III. D'AUTRES MANIFESTATIONS À DÉCOUVRIR

Tout au long de l'année, diverses manifestations sont proposées :

La Nuit européenne des musées
Troisième samedi de mai, de 19h à 22h. À cette occasion, le site et les expositions sont accessibles au public gratuitement.

Les Journées européennes du patrimoine
Troisième week-end de septembre, de 10h à 18h. A cette occasion, le site et les expositions sont accessibles au public gratuitement.

La vraie vie de château
Deuxième dimanche de juin. Crée en 2018. Pendant le temps d'une après-midi, le château, ses expositions temporaires, sa collection permanente, ses extérieurs, son panorama sur la Ville et sur la Loire, sont complètement ouverts et mis en valeur par un grand nombre d'animations. Accès libre. Restauration possible sur place.

La fête des vendanges
Deuxième dimanche de septembre, de 10h à 18h. Venez participer aux vendanges du château en présence des confréries viticoles, à la pressée et à la dégustation du jus de raisin. De nombreuses animations sont programmées toute la journée. Accès libre. Restauration possible sur place.

IV. LES HORAIRES ET TARIFS

- Du 7 février au 31 mars, puis du 1er octobre au 31 décembre,
du mardi au dimanche et les lundis fériés, de 10h à 13h et de 14h à 17h30.

- Du 1er avril au 30 juin et du 1er septembre au 30 septembre,
du mardi au dimanche et les lundis fériés, de 10h à 18h.

- Du 1er juillet au 31 août,
7 jours sur 7, de 10h à 19h.

Plein tarif : 9,50€

Tarif réduit : 7,00€ (7-18 ans, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, titulaires de la carte d'invalidité et accompagnants, partenaires)

Tarif famille (2 adultes et 2 enfants) : 26,50€ (+ 1.50€ par enfant supplémentaire)

Tarif groupe adultes (à partir de 12 personnes) : 7,30€

Tarif réduit groupe (à partir de 12 personnes) : 6,00€

Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans

Belvédère (ouvert du 1er juin au 30 septembre) : 3€ en sus du tarif d'entrée.
Avec guide / durée : 30 min / groupes de 8 personnes maximum.
Possibilité pour les visiteurs de pique-niquer dans les jardins.

Paiement : espèces, chèque, carte bancaire, chèque vacances

V. ACCÈS AU SITE

Coordonnées du château
Château-Musée de Saumur
49400 Saumur
Tél. 02 41 40 24 40
chateau.musee@ville-saumur.fr
www.chateau-saumur.fr

Comment venir ?
Esplanade Hubert-Landais
Coordonnées GPS / WGS 84
Long. 0° 04' 21.39438 - Lat. 47° 15' 25.46870

Par la route
Autoroute A10, A85 ou E60
Route D347 puis D947 sortie Ville de Saumur
Angers - Saumur (A85, N147 ou D952) distance : 55 km. (40 à 50 min)
Tours - Saumur (A85, N152) distance : 65 km. (1h)
Bordeaux - Saumur (N147 / N10) distance : 320 km. (4h)

Par le train
Gare de Saumur, liaison par TER vers Nantes, Angers, Tours, Blois, Orléans…
Saumur - Angers : 20 min
Saumur - Tours : 40 min
Saumur - Nantes : 1 h

Parking
À proximité du château, esplanade Hubert-Landais, le stationnement est gratuit pour les voitures, les autocars et les camping-cars. Il existe 2 emplacements de rechargement pour les véhicules électriques.
Le stationnement est interdit dans la cour de la caserne Feuquières.
parking vélos

Possibilité de restauration à proximité
Deux établissements sont accessibles aux visiteurs :
- *Bonheur Boire&manger*, bar et restaurant

Rue des Moulins, à proximité du parking du Château
- *L'Orangeraie*, restaurant

Cour du Château ; 02 41 67 12 88

Office de tourisme Saumur Val de Loire
8 bis, quai Carnot - CS 54032
49415 SAUMUR
Tél. 02 41 40 20 60

Pour tout renseignement, château de Saumur
www.chateau-saumur.fr
au 02 41 40 24 40

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000

MONUMENT HISTORIQUE

anjou cultivons l'émotion

2025 GUIDE MICHELIN VOYAGE & CULTURES
★★
Vaut le détour